

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
LACAPELLE VIESCAMP - Commune

Séance du jeudi 05 septembre 2024
Délibération N° DE_032_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	9	12
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Maryline MONTEILLET.

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Antoine GENGE, Jacqueline BOULANGÉ, Caroline BARRAL-AURATUS

Représentés : Aurore LEFEBVRE représentée par Caroline BARRAL-AURATUS, Jérémy LABRUNIE représenté par Patrick EVEILLARD, Alain PEYROU représenté par Jacqueline BOULANGÉ

Absent et Excusé : Serge POTEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Annelise MICHEL-GAGNAIRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Tarifs du service communal de la restauration scolaire 2024-2025.

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les tarifs du service communal de la restauration scolaire pour l'année 2023/2024 arrêtés par délibération DE_2023_36 du 06 juillet 2023 :

- 3,65 euros pour les élèves
- 7,20 euros pour les adultes.

Mme le Maire vous propose de les maintenir pour l'année scolaire 2024/2025 comme suit :

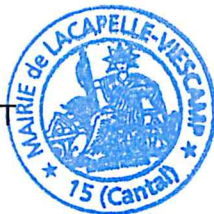
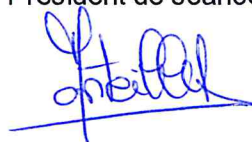
- 3,65 euros pour les élèves
- 7,20 euros pour les adultes.

Mme le Maire propose de valider le règlement intérieur de la restauration scolaire.
(Règlement en annexe)

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à la majorité la proposition susvisée pour les tarifs ainsi que le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Maryline MONTEILLET
Président de séance



Annelise MICHEL-GAGNAIRE
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 06/09/2024
Date de réception de l'AR: 06/09/2024

015-211500889-DE_032_2024-DE
A G E D I